



Elections régionales 2010

1er tour

Aller au dossier d'origine de ce texte

La grande zizanie

Édifiant, le dernier épisode électoral !...

Décidément ceux qui veulent à tout prix notre bien sont, le plus souvent, de bien détestables personnages. Leurs duels dont pâ-tissent les Français ont plus que jamais inondé notre pays en pleine tempête économique. Merci !

Routine politique

Premier tour des régionales : les médias – y compris ceux, officiels, que nous entretenons – toujours aussi partisans, ne cachent pas leur joie. Ils sont visiblement régaillardis : « Sarko est écrasé », « les socialistes de retour »,... « Seule ombre au tableau, l'extrême droite... », « signe que la France est bien malade »...

Cette droite dite "extrême" est gratifiée, à l'écrit – sur les graphiques des journaux – et à l'oral – aux heures de grande écoute – de 9, puis 10 puis 11 %..., mais les 12 % finals (devenus 11,42 %) sont enfouis dans des textes et aux heures tardives. Cette formation finira comme troisième force politique + ou - ex aequo avec EE... en attendant le score du résultat final.

Que cela plaise ou non, les faits devraient être respectés... De plus, les journalistes dignes de ce nom, devraient séparer l'information brute de leurs opinions personnelles, et ne pas participer active-

ment à la mise en quarantaines de pestiférés politiques... spécialement sur les chaînes publiques qui fonctionnent à nos frais !

Élections à la proportionnelle

Il serait de la plus élémentaire équité, lors des élections municipales ou régionales, que toutes les tendances soient représentées le mieux possible. Ce qui exige, d'une part la mise en place d'un scrutin à un tour, et de l'autre que toutes les tendances soient représentées à proportion des suffrages obtenus... dans des limites raisonnables : par exemple, 5 % des votants.

Élections à la réelle

Rappelons que pour les élections de nos représentants au niveau national, il conviendrait d'ajouter une disposition particulière. Élu à la proportionnelle à un tour, chaque député devrait être porteur, non d'une voix, mais du score obtenu lors son élection. Le vote électronique, déjà en place, rend possible les calculs des résultats en temps réel. Non seulement ce mode de scrutin est indiscutablement beaucoup plus juste, puisqu'il assure une représentation nationale bien plus équitable. Ce mode a aussi l'avantage induit de rendre les élections des élus mieux répartis donc moins dramatiques, et les décisions, qu'ils seront appelés à prendre, plus justes.

2ème tour, page 2

Elections régionales 2010

2ème tour

L'affrontement

Les élections régionales, une fois encore, furent l'occasion... de ne surtout pas s'entendre. La défaite des uns fait la victoire des autres.

À la guerre comme à la guerre !

La fonction politique

Nous savons pourtant bien qu'un peuple est réuni par l'accord de ses membres sur le bien commun – qu'à son plus haut niveau, jusqu'à il n'y a pas si longtemps –, nous désignons par le terme de "civilisation".

Nous savons aussi qu'un peuple divisé contre lui-même périra ; et que pour éviter cette disparition – pour assurer la cohérence de ce bien commun, sa pérennité, son évolution, son éventuelle restauration – il y a le politique.

Or, la description de la fonction politique ne déroge pas à la loi ternaire de toute fonction ramenée à son essentiel : un tenant et un aboutissant animés par un tiers terme qui, ici, n'est autre que la manière de mettre ces deux pôles en relation... Nous savons aussi, que de ces trois éléments constitutifs, seul l'élément médiateur dépend de nous. En effet le tenant – le constat de la situation dans laquelle se trouve la France en tous domaines – est ce qu'il est, et l'aboutissant ce qu'il doit devenir, seul le tiers terme médiateur, qui permet d'aller de l'un à l'autre, nous appartient.

La fonction politique consiste donc d'abord à prendre en compte la situation réelle, à un moment donné – et non celle que nous voudrions qu'elle fût ; qui est l'objectif – pour la maintenir, l'améliorer, voire la changer.

Il est bien entendu possible de diverger sur la manière de concevoir, d'explicitier ou d'appliquer... Cependant, lors qu'il s'agit de la gestion locale ou régionale, même si c'est à regret, l'intérêt commun exige que l'on s'en tienne à l'objet de ces politiques intermédiaires, dont les objectifs sont plus restreints, mais non moins importants, en tout cas au plus près de l'intérêt des personnes, des familles et des communautés qu'elles constituent.

Lorsque les divergences ont pour objet la manière dans lequel les grands principes doivent être appliqués, il faut attendre le moment opportun – et en France ce sont "les présidentielles"... Que l'on comprenne bien, ce n'est pas les principes qui sont en cause, mais les diverses manières de les expliciter et de les mettre en application. S'il n'y a pas d'accord sur les grands principes, il n'y a plus d'entente possible donc plus de cohésion nationale... plus de France. Or il semble que cela soit bien le but poursuivi par une certaine intelligentsia, conscient ou non. Les mentors d'une Europe et d'un mondialisme dont nous ne voulons à aucun prix.

Miche Masson

[Aller au dossier d'origine de ce texte](#)